

le québec ETUDIANT

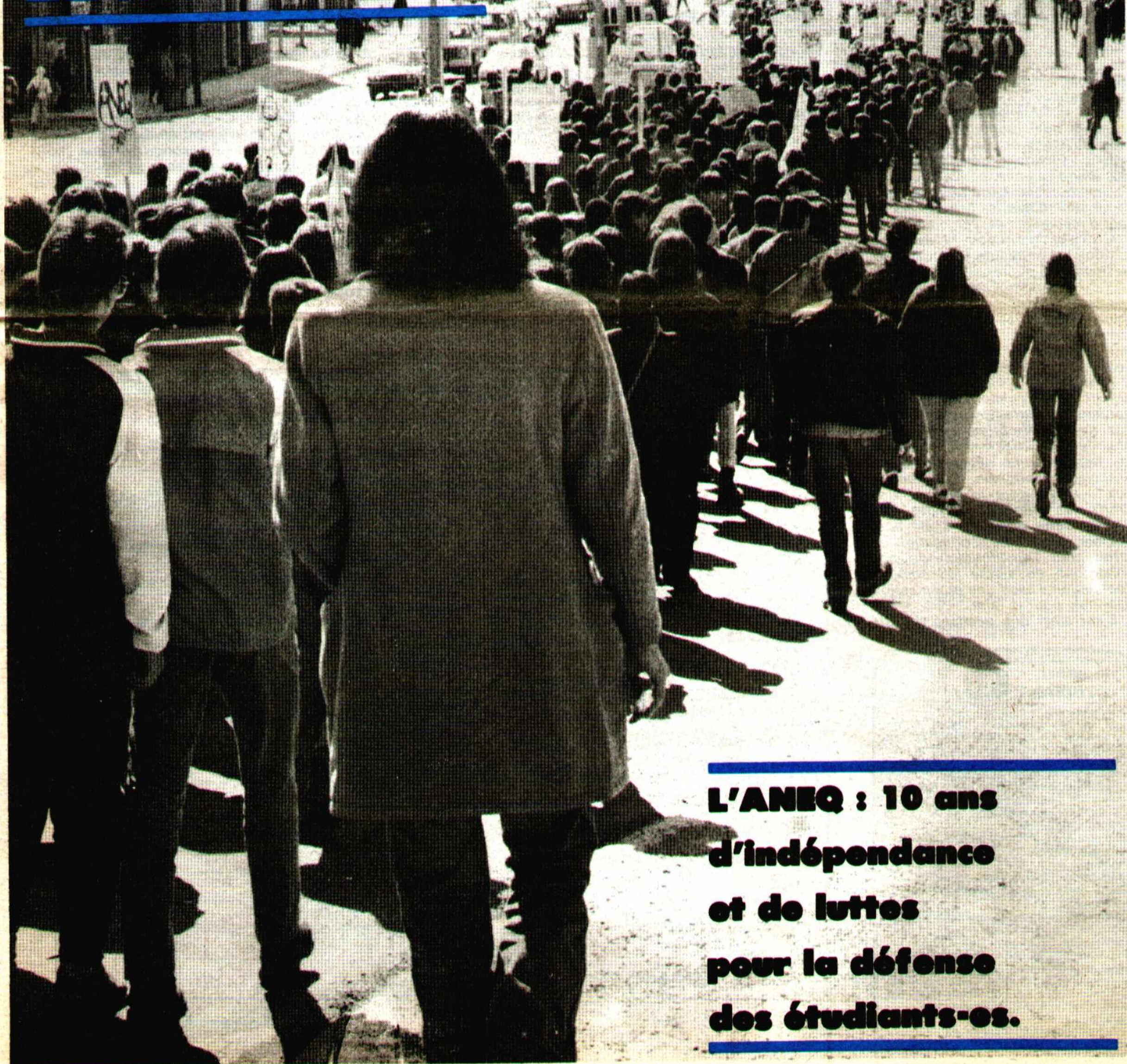
Vol. 8, no 5

Fin Mars 1985



Journal de l'association nationale
des étudiants et étudiantes
du Québec

22 mars 1975 -
22 mars 1985



**L'ANEQ : 10 ans
d'indépendance
et de luttes
pour la défense
des étudiants-es.**

EDITORIAL

L'ANEQ : garant de nos droits

L'ANEQ fête cette année son dixième anniversaire de fondation : «10 ans d'indépendance et de luttes pour la défense des étudiantes et étudiants» affirmons-nous fièrement. Mais si nous pouvons nous réjouir et souligner avec enthousiasme ce dixième anniversaire, ce n'est pas tant à cause de cette «longévité» mais plutôt parce que l'ANEQ a su rester fidèle et a été en mesure de promouvoir, au cours de ces années, les principes chers à ceux et celles qui ont participé à sa fondation le 22 mars 1975, lors d'un Congrès au Pavillon Charles De Koninck de l'Université Laval, à Québec.

Des délégué-e-s de toutes les régions du Québec participèrent aux délibérations de ce Congrès qui allait marquer profondément l'histoire du mouvement étudiant québécois : on assistait alors à la création d'une véritable association nationale, forte, indépendante et démocratique.

Déjà, le 22 mars 1975, dans un discours qu'il prononçait à l'occasion du Congrès de fondation, le premier secrétaire général de l'ANEQ, Pierre Laroche, pouvait qualifier de «mémorable» cette journée qui a vu se concrétiser les aspirations de tant d'étudiantes et d'étudiants :

«(...) c'est enfin pour la libération de tous les étudiants du Québec et de la société québécoise tout entière, qu'aujourd'hui le mouvement étudiant est extraordinairement enthousiaste à l'idée de pouvoir fièrement affirmer en ce jour mémorable que sera le 22 mars 1975 que l'ANEQ est officiellement fondée.»

La lutte de 1974-1975 pour l'amélioration du régime des prêts et bourses et contre les tests d'aptitudes aux études universitaires, en plus de démontrer avec une évidence frappante la nécessité d'une association nationale, aura tracé la voie à suivre pour la défense des droits des étudiantes et des étudiants. Cette grève nationale aura rappelé, avec force, l'obligation de lutter pour l'amélioration de nos conditions de vie et d'étude, et l'obligation d'avoir une organisation nationale pour la faire.

C'est ainsi que pendant ses dix

années d'existence, l'ANEQ n'aura jamais hésité à mettre de l'avant les revendications et les actions essentielles à l'amélioration des conditions de vie et d'étude de ses membres, n'aura jamais hésité à mener les luttes essentielles à la défense et à la promotion du droit à une éducation accessible et de qualité pour toutes les couches de la population. L'ANEQ, faisant du droit à l'éducation un absolu, n'aura jamais, en bout de ligne, sacrifié à des intérêts qui sont extérieurs au mouvement étudiant ses principes de démocratisation de l'éducation et de la société en général, et ce, à l'avantage de toutes les forces progressistes de notre collectivité.

Cependant, aujourd'hui, dans un contexte où nombre d'organisations sont à la solde de l'Etat et constituent autant de leviers facilitant la récupération des gens qu'elles prétendent représenter, force nous est de constater que certaines gens, enivrés de concertation, remettent en question ces principes, en vain cependant, les étudiantes et les étudiants relevant tous les pièges camouflés, ici et là, le long de ces couloirs sombres et sinueux qui conduisent au cul-de-sac concertationniste.

Devant ce peu de succès des bonzes de la concertation, est-il nécessaire de rappeler l'importance de conserver farouchement notre autonomie et notre indépendance face à l'Etat et à tous ses suppôts ?, est-il nécessaire de souligner une fois de plus l'importance de maintenir un rapport de force qui nous

permette de gagner nos revendications ?, ce rapport de force indispensable ne pouvant être échangé contre quelque minables tables de concertation, toutes fragiles, qui s'écroulent avec tous nos acquis, tous nos gains, dès que le gouvernement y frappe du poing, ne fût-ce que très légèrement ou dès que nous y déposons une revendication le moins lourdement ?

Non, bien sûr, il n'est pas utile de rappeler cela, les étudiantes et étudiants ayant compris depuis belle lurette que toutes nos victoires ont résulté d'importantes luttes, de longs combats, et qu'il en sera ainsi encore longtemps. Le gouvernement ne fait jamais de «cadeaux» : tous les gains que nous avons eus, nous les avons dû les lui arracher un à un, le passé de l'ANEQ pouvant en témoigner abondamment.

Chaque fois que le droit à l'éducation a été attaqué, l'ANEQ a développé les ripostes qui s'imposaient et n'a jamais hésité, ne fût-ce qu'un seul instant, à mettre de l'avant les actions les plus audacieuses. C'est dans cette voie que nous devons continuer pour faire en sorte que nos acquis des dernières années ne soient pas anéantis et que notre action pour les mois et les années à venir demeure toujours aussi pertinente.

À l'étude des dix années de l'ANEQ, il se dégage rapidement, comme nous sommes à même de le constater, une conclusion de tout premier ordre : l'ANEQ a pu mener les luttes qu'elle avait à mener parce qu'elle a su rester fidèle au principe d'autonomie et d'indépendance. Il doit être très clair pour toutes et tous qu'autrement il eût été impos-

sible de promouvoir et de défendre, efficacement et démocratiquement, les droits des étudiantes et des étudiants.

Que certains individus, plus enclins à aller chercher leurs mandats dans les bureaux du Parlement que dans les assemblées générales étudiantes, contribuent à déstabiliser nos organisations ne doit aucunement nous faire renoncer à nos revendications et à nos luttes.

Vantant les mérites des partis traditionnels [PQ, PLQ], ils et elles ne travaillent qu'à mettre sur pied des organisations soutenant, défendant, diffusant largement dans le mouvement étudiant les positions de leurs gouvernements plutôt que celles de leurs membres, ce que nous ne devons jamais cautionner.

À l'aube de ce dixième anniversaire de fondation de l'ANEQ, le mouvement étudiant québécois a donc un défi d'envergure à relever.

Les étudiantes et les étudiants de tout le Québec doivent travailler à renforcer nos organisations libres, indépendantes, démocratiques et combatives, car c'est sur cette seule base que pourra se réaliser l'unité du mouvement étudiant, car c'est à cette seule condition que nous pourrions affirmer : «L'ANEQ vit et vivra!!!», non pas seulement au niveau de son organisation mais aussi au niveau de tout son programme, de toutes ses revendications, de toutes ses actions, car c'est de cette seule façon que l'ANEQ assurera le maintien et l'amélioration de nos conditions de vie et d'étude, restera garante d'une éducation de qualité et accessible à toutes et à tous.

Claude Dionne

**DES ÉTUDES UNIVERSITAIRES
DANS L'OUTAOUAIS
À LA SESSION D'AUTOMNE 1985.**

Plus de 5 000 étudiants, particulièrement du Québec et de l'Ontario, ont choisi cette année l'Université du Québec à Hull pour préparer leur avenir.

Étudiants à l'U.Q.A.H., vous êtes au coeur de la quatrième plus grande agglomération urbaine du Canada et dans la capitale des innovations et du développement technologiques (région Hull-Ottawa: 750 000 habitants).

Musées, galeries d'art, bibliothèques, théâtres, salles de spectacles, espaces verts, centres sportifs font partie de votre voisinage et vous attendent.

L'U.Q.A.H. vous offre donc un cadre d'étude et un milieu de vie privilégiés, près des grandes décisions politiques et administratives du pays.

Profitez de cet environnement en étudiant, dès cet automne, dans un des secteurs suivants:

<ul style="list-style-type: none"> ● Administration ● Animation ● Application pédagogique de l'ordinateur 	<ul style="list-style-type: none"> ● Arts plastiques ● Éducation ● Gérontologie ● Informatique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Orthopédagogie ● Psychoéducation ● Relations industrielles ● Sciences comptables 	<ul style="list-style-type: none"> ● Sciences infirmières ● Sciences sociales ● Travail social
--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

N.B.: Certains programmes d'études sont contingentés.

NOUS VOUS INVITONS À PRÉSENTER VOTRE DEMANDE D'ADMISSION DANS LES MEILLEURS DÉLAIS.

RENSEIGNEZ-VOUS DES MAINTENANT:

Bureau du registraire
Université du Québec à Hull
283, boulevard Alexandre-Taché
Case postale 1250, succursale "B"
Hull, Québec J8X 3X7
Tél.: (819) 776-8244
Sans frais: (819) 1-800-567-1283
Sans frais: (418-514-6131) 1-800-567-9642

Veuillez me faire parvenir la documentation concernant le(s) programme(s) suivant(s):

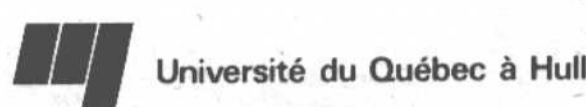
Programme(s): _____

Nom: _____

Adresse: _____

Code postal: _____

A découper et à envoyer au Bureau du registraire



84-85-070

le québec ETUDIANT

le québec ETUDIANT est le journal officiel de l'Association Nationale des étudiants et étudiantes du Québec (AN EQ). Distribué dans les institutions d'enseignement où l'association étudiante est membre de l'ANEQ (ainsi que dans un certain nombre d'autres institutions), ce numéro du q.E. est tiré à 25 000 exemplaires.

Collaboration : Claude Dionne, François Giguère, Manon Ann Blanchard, Guy La Rochelle.

Maquettes : Jacques Beaudoin.

Photo de la page couverture : François Lafleur.

Photo-composition et montage : Composition Fleur De Lysée.

Impression : Richelieu Roto-Litho

Publicité : PUBLI-PEQ, (514) 845-5767.

Bureau de rédaction : 1460, rue Amherst, Montréal, H2L 3L3. Tél. : (514) 849-1851.

Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec et à la Bibliothèque Nationale du Canada. ISSN-705-3096.

le québec ETUDIANT est membre fondateur de la Presse étudiante du Québec (PEQ).

Enquête nationale

Le 18e Congrès de l'ANEQ entérine la proposition du Conseil Central

par Claude Dionne

L'ANEQ réalisera au cours des prochains mois une vaste enquête nationale sur la «condition étudiante» dont les résultats seront divulgués au mois de janvier 1986. Cette enquête qui sera faite avec un questionnaire et une méthodologie scientifiques débouchera, au mois de février 1986, sur une réunion extraordinaire du mouvement étudiant qui aura à dégager une plate-forme et un plan d'action.

Voilà ce qu'ont décidé, les 22, 23 et 24 mars derniers, les quelques 120 délégué-e-s réuni-e-s à l'Université Laval, à Québec, pour le 18e Congrès de l'ANEQ. Les délégué-e-s entérinaient ainsi la proposition que le Conseil Central de l'ANEQ avait fait connaître au début de la session.

Cette enquête nationale fait partie d'un plan d'action qui a été voté lors de ce Congrès qui marquait le dixième anniversaire de l'ANEQ, fondée le 22 mars 1975. Ainsi, outre l'enquête, l'ANEQ entend participer activement à la grande marche du RAJ pour l'emploi cet été. Par la suite, au mois de septembre prochain, l'ANEQ lancera une vaste campagne

pour le droit à l'éducation. Cette campagne «d'information et de débats» permettra une diffusion large de la «plate-forme et des revendications (de l'ANEQ) en matière d'éducation». A cette occasion, seront organisées des assemblées publiques ainsi qu'une campagne pour presser «le ministre de l'éducation de répondre à nos demandes».

Autour de ces trois grands axes, viennent s'ajouter d'autres éléments comme la formation d'un «comité de stratégie» sur le droit d'association avec pour mandat de mettre à jour le dossier de la reconnaissance de nos organisations, une campagne pour l'abolition de la contribution minimale ainsi qu'une autre sur le financement des universités où l'ANEQ exige l'augmentation du financement et considère que la «gratuité scolaire est à la base de la démocratisation de l'éducation».

La question-femmes continue aussi d'occuper une place importante parmi les priorités de l'ANEQ. C'est pourquoi, dès le rentrée de septembre, l'ANEQ mettra de l'avant la création de comités-femmes locaux «partout où il n'en existe pas», en plus de lancer

dans les prochaines semaines une pétition nationale pour le droit à l'avortement libre et gratuit.

Les délégué-e-s au 18e Congrès ont également reconnu la nécessité d'une alternative politique populaire aux partis traditionnels et se sont prononcé-e-s pour l'action politique autonome, ce qui veut dire que l'ANEQ pourrait participer à une coalition provenant des milieux syndicaux, féministes, populaires, écologistes et pacifistes.

Finalement, dans le cadre de l'Année internationale de la Jeunesse, l'ANEQ a adopté d'importantes résolutions pour l'unité du mouvement étudiant, pour le droit à l'éducation, pour le droit d'association, pour l'indépendance de nos organisations, pour le plein emploi, pour le désarmement, etc.

Les délibérations au 18e Congrès de l'ANEQ ont donc permis de nombreuses discussions qui ont débouché sur des perspectives intéressantes pour nos organisations.

Il appartient à toutes et à tous de faire en sorte que tous les éléments de ce plan d'action soit réalisés et contribuent ainsi à l'amélioration de nos conditions de vie et d'étude.

DES APPUIS IMPORTANTS

CSN... L'ANEQ a toujours lutté pour une amélioration de l'enseignement au Québec, pour un relèvement de la condition financière des étudiantes et étudiants, et pour le respect de l'autonomie des organisations syndicales. (...) Nous sommes (...) à même d'apprécier les efforts quotidiens des militantes et militants de l'ANEQ en vue de défendre les droits des étudiants.

CEQ... En ces temps difficiles, où nous devons continuellement nous battre pour préserver les acquis de nos luttes syndicales, étudiantes et populaires, la solidarité et l'unité sont plus nécessaire que jamais.

FEC... Nous nous solidarisons des luttes que vous menez sur le R.E. C., les Prêts-Bourses et la loi 32. Plus que jamais, le contexte politique, économique et social exige la cohésion la plus large possible des organisations progressistes.

FNEEQ... A cause du taux élevé de chômage et des problèmes spécifiques vécus par les jeunes, le travail qu'a à faire votre association est immense. (...) En cette année internationale de la jeunesse où les problèmes des jeunes sont mis en exergue, le rôle que vous aurez à jouer est crucial. Et nous tenons à vous faire part de notre appui fraternel.

FAS... En particulier dans le contexte actuel, les 10 ans d'existence d'une organisation comme la vôtre au sein de la jeunesse étudiante est un événement «syndical» qu'il convient de souligner fortement. (...) Au moment où les objectifs poursuivis par nos organisations respectives, exigent de construire partout à travers le Québec une solidarité syndicale et populaire, la plus large possible, l'existence et l'action de l'A.N.E.Q. est un encouragement, pour nous tous et toutes.

UNEF-ID... Salutations, l'UNEFID qui combat pour un syndicalisme étudiant indépendant des partis et de l'Etat salue le combat de ANEQ en défense des étudiants et étudiantes du Québec.

PEQ... Nous souhaitons que l'ANEQ continue de défendre et promouvoir les droits des étudiantes et étudiants du Québec, comme elle a su le faire de par le passé. (...)

Soulignons en terminant que le rôle des journaux étudiants en est un de changement social tout comme celui des associations étudiantes. (...)

Nos efforts communs saurons faire connaître nos revendications sur toutes les tribunes et à faire avancer la cause du mouvement étudiant jusqu'à la victoire finale.

JEC... Pour le dixième anniversaire d'existence de l'Association Nationale des étudiants et étudiantes du Québec nous tenons à exprimer notre solidarité à tous les militants et à toutes les militantes de l'association. (...) Aujourd'hui encore, les étudiants et étudiantes solidaires du peuple sont une force de changement social.

RAJ... A l'occasion de votre 10e anniversaire, nous sommes heureux de nous solidariser avec vous, pour fêter 10 ans de luttes étudiantes autonomes face à l'Etat.

FAPUQ... La Fédération des associations de professeurs des universités du Québec (...) souhaite que cette dernière (l'ANEQ) continue à défendre les principes qui ont été à la base de ses actions au cours des dix dernières années.

Yves Mallette (secrétaire général de l'ANEQ 1976-77)... Aussi, tant qu'à y être, quand des revendications légitimes se heurtent à des portes closes, il ne sert à rien de perdre son temps en fouillage de papiers ou en discussions stériles pour chercher à savoir comment tourner la poignée. (...) Bref, c'est quand ça brasse que les étudiants ont des chances de gagner des points.

André Query, exécutif ANEQ 1980-82... 10 ans d'existence, 603 jours de plus que le gouvernement du PQ. Surtout 10 ans de lutte et d'indépendance face à l'Etat et aux patrons. Continuez votre lutte et que rien ne fasse reculer le mouvement étudiant.

Johanne Muzzo (Secrétaire à l'information de l'ANEQ 1982-83)... Pour célébrer ces 10 ans de l'ANEQ, je souhaite adresser mes vœux de bonne fête surtout aux militantes.

Patrice Legendre (Secrétaire général de l'ANEQ 1983-84)... C'est la vitalité et la combativité qu'elle a démontrées qui ont permises à l'ANEQ de se maintenir et de s'affirmer malgré l'opposition continue de forces hostiles vouées au maintien de l'oppression, de l'exploitation et des inégalités lui ont manifesté tout au long de ces années. (...) Depuis dix ans maintenant, plusieurs générations d'étudiants et d'étudiantes ont connu l'ANEQ et l'ont estimée. Des militants et des militantes, comme vous camarades, ont investi leurs énergies dans la lutte du mouvement étudiant.

Flashes du 18ème Congrès

(F.G.)

Les 22, 23 et 24 mars derniers avait lieu le 18ème congrès de l'ANEQ en même temps que celle-ci célébrait ses «dix ans d'indépendance et de luttes pour la défense des étudiant-e-s», thème sous lequel se tenait cette réunion, au pavillon de Koninck de l'université Laval à Québec. 25 associations étudiantes collégiales et universitaires, 3 associations de modules universitaires, des observateurs-trices ainsi que de nombreux journalistes étaient présent-e-s à ce congrès, pour un total de 120 participant-e-s.

Les congressistes profitèrent de la situation qui leur était offerte pour tracer un bilan de ces dix années d'indépendance et de luttes, et plus particulièrement de la plus récente. Suite à un bon nombre

d'interventions, la volonté des militantes et des militantes de continuer à travailler au sein de l'ANEQ afin de renforcer le mouvement étudiant indépendant et démocratique, était évidente.

Une étude, suivie par des discussions, sur la situation actuelle de l'éducation fut faite par les délégué-e-s. Suite à ces délibérations, tous et toutes étaient unanimes sur la vision qu'ils-elles avaient de l'éducation; les orientations de l'éducation vont définitivement vers la spécialisation, les contre-réformes et les coupures, toutes des politiques dont le mouvement étudiant doit prendre la responsabilité de contrecarrer. L'ANEQ réitère donc ses positions pour l'accessibilité à l'éducation à tous les niveaux ainsi que le développement des secteurs d'enseignement généraux.

L'ANEQ : 10 ans d'indépendance et de luttes pour la

La réponse à un défi :

A l'occasion du 10ème anniversaire de fondation de l'ANEQ le 22 mars dernier, le Conseil Central de l'Association nationale a présenté à l'ouverture du 18ème Congrès à l'Université Laval un texte pour souligner l'événement. Le québec ÉTUDIANT en reproduit ici de larges extraits.

Il y a dix ans, jour pour jour, en ces mêmes lieux, des étudiantes et des étudiants comme nous fondaient l'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec. Après une éclipse de sept ans, le mouvement étudiant organisé refaisait surface. La dissolution de l'Union générale des étudiant-e-s du Québec en 1969 avait plongé le mouvement étudiant dans la confusion la plus totale, entraînant la mort et—ou la désorganisation de plusieurs associations locales. C'est dans une lutte, celle contre les TAEU (tests d'aptitudes aux études universitaires) et pour l'amélioration du régime de prêts et bourses, lors d'une grève massive à laquelle participèrent plus de quarante associations étudiantes, que la né-

cessité d'une organisation nationale se fit sentir avec acuité. Isolées, les associations aspiraient à l'unité. Pour ce faire, il leur fallait un outil, une organisation démocratique qui serait le reflet des aspirations des étudiantes et étudiants et l'instrument permettant au mouvement étudiant de se bâtir un rapport de force.

C'est ainsi que, le 22 mars 1975, la jeunesse étudiante réunie en congrès à l'Université Laval se dotait d'une organisation nationale. Pierre Laroche, premier Secrétaire général de l'ANEQ déclarait alors : «*Mais le plus gros du travail reste à faire, les luttes que nous avons dû mener ne sont rien à côté de celles que nous avons à mener contre les attaques qui seront sans cesse croissantes de la part du gouver-*

nement, à la fois contre les étudiants et contre l'ANEQ elle-même.

«C'est pour cette dernière raison que dès à présent et dans l'avenir, nous devons faire de l'éducation la base de notre champ d'action, ce qui nous permettra d'assurer une meilleure direction de toutes nos luttes locales, condition essentielle à une véritable union de tous les étudiants du Québec, ce qui est la seule raison d'être de l'ANEQ.»

«L'ANEQ est un défi, mais aussi la réponse à un défi.»

Un défi certes. Créer une organisation démocratique, avec tout ce que cela implique de débats, de déchirements, mais d'unité et de sentiment d'appartenance aussi, une organisation contrôlée, animée par ses membres, n'existant que par, pour eux et elles, hors de tout contrôle gouvernemental, la création d'un outil tel que l'ANEQ par les associations étudiantes du Québec,

par les étudiantes et étudiants du Québec, unies et unis et autonomes, c'était un défi. Et c'est aujourd'hui encore, d'année en année, un défi de résister aux propagandes gouvernementales, à l'invasion des jeunes péquiste et libérale, d'être toujours là, implantés, autonomes et forts. Et d'année en année, les congrès, les conseils centraux et les exécutifs ont relevé ce défi, avec difficulté parfois, souvent avec ferveur, mais la réalité est là, et en ce dixième anniversaire, l'épave s'enfoncé plus douloureusement encore au pied gouvernemental : **L'ANEQ VIT ET VIVRA.**

En ce 22 mars 1975 29 associations fondaient l'ANEQ 29 associations donnaient naissance à cette organisation dont nous sommes fier-e-s, et y adhéraient. Dès ce moment, les principes d'autonomie et de démocratie s'ancrent. Les grands thèmes de l'accessibilité à l'éducation, issus de la lutte de 74, hérités de l'UGEQ étaient bien sûr présents mais c'est la volonté de contrer les tentatives gouvernementales de récupérer le discours étudiant, cette volonté d'autonomie qui, encore aujourd'hui distingue l'ANEQ, qui doit nous interpeller. Déjà, en 1974, le ministre de l'Éducation sous le régime Bourassa, Monsieur Cloutier, désignait lui-même ses interlocutrices et / ou interlocuteurs dans le mouvement étudiant. Aujourd'hui nous assistons à une tactique infiniment plus vicieuse de la part du gouvernement, qui consiste à mettre le discours gouvernemental dans la bouche de pseudo-représentantes ou représentants étudiants, à privilégier les liens avec celles-ci et ceux-ci, donc à semer la division dans le mouvement étudiant pour mieux régner.

Placé devant un mouvement étudiant fort, uni et galvanisé par les gains de '74 (retrait des tests d'aptitudes aux études universitaires pour les francophones, amélioration au régime des prêts et bourses), le gouvernement a eu fort à faire lors de la grève des prêts et bourses de '78, grève à laquelle près de 40 associations étudiantes participèrent, fort à faire aussi lors de la manifestation du 5 décembre 1978 regroupant près de 8 000 étudiantes et étudiants. Ayant sous-estimé le mouvement étudiant, le gouver-

nement, pris à contre-pied, se lança dans une propagande haineuse et mensongère à laquelle participèrent des journalistes partageant l'opinion gouvernementale affirmant que les étudiantes et étudiants étaient privilégié-e-s. On poussa le ridicule jusqu'à prétendre que l'ANEQ se servait de fusils M-1 (de fabrication américaine), fournis par l'Union Soviétique, pour convaincre les étudiantes et étudiants à sortir en grève.

C'est d'ailleurs lors de la grève de 78 que plusieurs administrations de cégeps et d'Universités allaient entreprendre divers recours légaux et répressifs pour venir à bout de la mobilisation étudiante. Injonctions, poursuites au civil, mises en demeure, brefs d'assignation devinrent des procédés utilisés couramment. L'emploi des escouades anti-émeutes déjà répandu au début des années 70, se fit régulièrement. Le mouvement étudiant en lutte pour ses droits se trouvait régulièrement freiné par des dé mêlées avec la justice, dé mêlées qui allaient connaître leur apogée dans le cas Guy Héroux, en automne 1980. Guy Héroux, mandaté par son association étudiante pour déposer les chèques de loyer d'un boycottage de la hausse du loyer des résidences à l'Université de Montréal, fut arrêté et poursuivi au criminel pour recel et détournement de fonds. Une grève s'ensuivit dans de nombreuses associations étudiantes membres du RAEU et de l'ANEQ, de même que deux manifestations; les pressions étudiantes débouchèrent sur une importante victoire, quoique symbolique : la libération de M. Héroux, créant un précédent juridique appréciable.

L'accessibilité à l'éducation est et fut l'un des thèmes centraux de l'intervention de l'ANEQ et du mouvement étudiant, le principe au nom duquel nous nous sommes opposé-e-s au dégel des frais de scolarité, aux coupures, aux dispositions rétrogrades de l'actuel régime des prêts et bourses, de même qu'au règlement pédagogique au collégial (ex-REC). Nous pouvons aisément cerner l'accessibilité à l'éducation comme étant le principal pôle de l'action de l'ANEQ depuis près de 5 ans. En effet, depuis 1980, outre la lutte pour l'acquittement de Guy Héroux celle contre les décrets et contre



Dialogue sur l'alcool
Pensons-y. Parlons-en.
Réagissons.

REAGISSONS AUX EXCES DE BOISSON.

«J'aime prendre un verre de temps en temps avec mes amis de classe, mais j'ai pas besoin de faire la fête après une compétition. Quand j'exécute un bon plongeon, je l'ai déjà ma récompense.»

SYLVIE BERNIER
MÉDAILLÉE D'OR,
JEUX OLYMPIQUES 1984,
PLONGEUR.

Canada



Santé et Bien-être social
Canada Health and Welfare
Canada

défense des étudiants-es

L'ANEQ VIT ET VIVRA!

la répression, l'ANEQ a mis de l'avant, au travers de multiples dossiers, sa vision d'une école accessible à toutes et à tous, peu importe le sexe ou la classe d'appartenance de l'étudiante ou de l'étudiant. Plus particulièrement cette année, nous tenons à souligner le travail de conscientisation amorcé par le comité femme de l'ANEQ, travail se traduisant par deux campagnes, l'une sur la violence faite aux femmes, l'autre sur les conditions financières des femmes, et mettant en relief une analyse nouvelle à l'ANEQ, quoique essentielle, celle de la discrimination que subissent les femmes à l'école et dans la société. Mais nous avons encore ici à nous battre contre deux associations étudiantes, le RAEU et la FAECQ qui s'opposent systématiquement à l'ensemble de nos approches et projets, se posant, le plus souvent, en partenaires du gouvernement.

Il faut bien comprendre qu'en 78, le gouvernement a saisi l'importance d'arriver à se bâtir des appuis dans le mouvement étudiant. Or plus le temps passait et plus le mouvement étudiant se rendait compte qu'il y avait loin du programme du Parti Québécois à son application. C'est alors que surgirent, sans raisons apparentes, suite à la grève de 78, des divergences de vues qui allaient mener le RAEU à s'éloigner organisationnellement et idéologiquement de l'ANEQ. Issu de l'ANEQ, le Regroupement des associations étudiantes universitaires, entretenait avec elle des liens étroits. L'élection de Jean Baillargeon, qui venait de quitter son emploi comme attaché politique de M. Jacques Parizeau, Ministre des Finances, au poste de Secrétaire-général du RAEU allait changer bien des choses.

Peu à peu se développait une idéologie concertationniste qui allait livrer pieds et poings liés une part du mouvement étudiant au gouvernement. La concertation selon le RAEU consistait à revendiquer, à discuter et à travailler avec le gouvernement sur des bases «réalistes»; on a vu, sur cette base, le RAEU élaborer des projets réactionnaires, anti-associations étudiantes, tels leur projet de loi sur la reconnaissance des associations étudiantes. On les a vus entériner des positions gouvernementales allant

contre les intérêts fondamentaux des étudiantes et étudiants. L'important c'est d'en discuter, en discuter, c'est être consulté, s'entendre avec le gouvernement, même au prix des acquis de dures luttes étudiantes, semble la devise au RAEU.

Du parti Libéral au parti Québécois, du Ministre Cloutier aux Ministres Morin, Laurin, Bérubé, c'est la continuité dans le changement. Amorcées sous le régime Libéral, les tentatives de déstabilisation du mouvement étudiant sont poursuivies par le P.Q. La création de la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec (FAECQ) en 83 est l'élément majeur des stratégies gouvernementales en cette matière. Concertationniste comme le RAEU, cette association vient assister à merveille son aînée. Là aussi, on constate quelques bizarreries, qui pourraient faire dire à «d'aucuns» que cette association est issue du P.Q. Quoiqu'il en soit, la division qu'entretennent ces usurpatrices et usurpateurs en vue d'empê-

cher le mouvement étudiant de s'unir pour défendre ses droits n'a pour but que la protection d'un idéal qui est celui du gouvernement, pas celui du mouvement étudiant. L'idéologie de concertation présentée en opposition aux rapports de force, définis de façon mensongère par les RAEU, FAECQ, comme étant stériles, n'a jamais gagné quant à elle que le droit de dire oui aux projets gouvernementaux.

Une fois encore, l'ANEQ se doit de réitérer sa conviction que rien ne divise les étudiantes et étudiants du Québec, que fondamentalement, selon nous, chacune et chacun possède les mêmes aspirations. Cependant, dans certaines associations, on maintient, entre les étudiantes et étudiants et leurs élu-e-s, le mur de l'ignorance. Ces mêmes individu-e-s refusent à tout autre organisme la possibilité d'intervenir dans leur milieu, dans le corporatisme le plus étroit, espérant ainsi anéantir l'esprit critique et la combativité des étudiantes et étu-

dants.

Nous l'avons dit, les attaques gouvernementales ont touché intensément le mouvement étudiant. Non seulement des organisations étudiantes sont-elles gangrénées par des opportunistes, mais le règlement pédagogique au collégial, adopté par le gouvernement contre la volonté étudiante, la loi 32 sur la reconnaissance des associations étudiantes qui empiète sur la juridiction des AGEs, les coupures, la désuétude du système des prêts et bourses font que les conditions de vie et d'études des étudiantes et étudiants sont de plus en plus précaires.

Pourtant, le 15 novembre 1983, malgré la division du mouvement étudiant, malgré la propagande gouvernementale, malgré le «buldozage» du front commun, une manifestation devant le parlement regroupait 3 000 étudiantes et étudiants et la grève de cette même journée, à laquelle participaient 31 associations, allaient donner le signal de départ de la mobilisation étudiante. Le

printemps 84 vit le mouvement étudiant renouer avec ses traditions de courage et de détermination. Faisant reculer le gouvernement dans son projet d'imposer des frais de scolarité au collégial et retardant l'application du régime pédagogique au collégial sous une forme qui ne satisfait pas le mouvement étudiant, tout en étant, objectivement, moins drastique que le projet original, cette grève devrait aussi marquer un tournant dans l'histoire du mouvement étudiant du Québec, permettant d'identifier clairement les intérêts de la direction du RAEU et de la FAECQ par l'appui inconditionnel donné au gouvernement et le travail de salissage effectué au sujet de l'ANEQ et des associations participant à l'action.

Comment ne pas souligner, aussi, le coup d'éclat que fut l'occupation de Radio Québec, le rapport de force qui bascula, pour la première fois depuis longtemps, à l'avantage du mou-

Suite en page 7

On gagne à s'appeler

Andrew Smith
Université du Manitoba
Winnipeg (Manitoba)

Beth Consitt
Sheridan College
Brampton (Ontario)

Minnie Parsonage
Université du Québec
Trois-Rivières (Québec)

Félicitations aux gagnants des 3 Ford Bronco II.
Merci à tous d'avoir participé au concours de l'interurbain «On gagne à s'appeler».

Telecom Canada

AGT Bell Canada B.C. Tel Island Tel MTS
Maritime Tel & Tel NB Tel Newfoundland
Telephone SASK TEL Télésat Canada

1985

UNE ANNEE DE LUTTES A TOUS LES NIVEAUX

par François Giguère

1985, en plus d'être l'année qui marque le 10ème anniversaire de l'ANEQ, en est une qui déjà a été ponctuée par de nombreuses luttes tant sur le plan national que sur des litiges locaux.

Premier grand événement dans le domaine des luttes, la contestation du projet de dégel des frais de scolarité universitaires se conclua dernièrement par un gain, quoiqu'éphémère selon toutes les analyses, demeure tout de même un exemple de la réussite de l'application des moyens de pressions sur le gouvernement. En effet, suite à un appel du caucus universitaire, une importante manifestation eut lieu à Montréal le 6 décembre après que le ministre de l'Éducation, M. Yves Bérubé, démontrait à quel point il demeurerait insensible aux arguments de l'ANEQ lorsqu'elle se prononça à une autre commission parlementaire bidon, portant sur le dégel des frais de scolarité.

À cette action, s'ajouta la signature de la déclaration contre le dégel des frais de scolarité par 41 associations étudiantes. Cette vague d'opposition fut largement publicisée par l'intermédiaire des médias de l'ANEQ. En conséquence, le gouvernement du P.Q. ne put pas imposer son projet de dégel, sa cote de popularité étant, à la veille d'élections générales, plus importante que n'importe laquelle de ses politiques.

Concernant le régime des prêts et bourses, l'ANEQ continue et continuera à faire des pressions auprès du ministère de l'Éducation et de son titulaire, afin qu'ils donnent enfin suite aux résultats de la table de travail sur les prêts et bourses, qui avait été difficilement arrachée par l'ANEQ par différents moyens de pressions appliqués en 1983-84.

Une très grande lutte locale a été menée par les étudiant-e-s de CEGEP de Jonquière afin d'obtenir la rétrocession d'un service qui leur appartenait jusqu'à récemment. Dans le cadre de la monopolisation des services autogérés (cafétéria, photocopieuses, etc.) que les administrations collégiales et universitaires mettent en opération, le CEGEP de Jonquière a décidé unilatéralement de s'approprier

le service de cantines mis sur pied par les étudiant-e-s en 1972, afin d'en donner la responsabilité à une compagnie privée.

Les étudiant-e-s du CEGEP de Jonquière n'entendaient pas se laisser ainsi voler leurs acquis, aussi une série d'occupations et de moyens de pression divers s'enclenchèrent dès le 18 février. L'administration locale en plus de «cambrioler» les étudiant-e-s, leurs contesta le droit le plus légitime soit le droit de combattre afin de conserver ses acquis. C'est ainsi que sub poena par-dessus injonctions, les «gratte-papiers» du CEGEP de Jonquière tentèrent de briser les reins de la population étudiante. Mais celle-ci n'entend pas s'en laisser imposer ainsi; elle réagira à ces attaques dans les jours et les semaines à venir.

Une lutte, concernant le déménagement d'un campus, fut menée pendant le mois de février aux deux campus du CEGEP Vanier. En effet l'administration locale a décidé de déménager le campus Snowdon du CEGEP Vanier pour en déplacer la population étudiante à proximité du campus Ste-Croix sans qu'au-

cune hausse des services ne soit faite. Cette action aura comme conséquence directe de n'accorder que des services ne pouvant accommoder que la moitié de 6000 étudiant-e-s du CEGEP Vanier. Divers moyens de pressions (manifestation, pétitions, publicité, menaces de grève) furent appliqués mais l'administration locale demeura insensible aux requêtes de la population étudiante.

En cette triste période de retour en arrière et de remise en question des acquis, les femmes sont actuellement durement attaquées par certains groupes ayant une certaine influence, comme c'est le cas au conseil d'administration du CLSC de Ste-Thérèse. Les Chevaliers de Colomb et la «Coalition pour la vie» utilisent tous leurs pouvoirs de lobbying afin de faire retirer le service d'avortement dispensé jusqu'à maintenant par le CLSC de Ste-Thérèse. L'association étudiante du CEGEP Lionel-Groulx (AGEECLG) est avec d'autres groupes (syndicats, associations, comités-femmes locaux) à la tête des opposant-e-s à cette mesure réactionnaire.

De plus, suite à l'initiative de

l'association étudiante, des appuis à la cause du libre avortement affluent. Ces appuis proviennent principalement d'associations étudiantes, de regroupements de femmes, de groupes populaires et de CLSC. Évidemment l'ANEQ et son comité-femmes ont appuyé la cause que l'AGEECLG défend et incitent les autres associations étudiantes et comités-femmes du Québec à faire de même. Il est à noter que l'ANEQ en a fait de même pour les causes que défendent les associations étudiantes des CEGEPs de Jonquière et Vanier.

Le droit d'association est menacé depuis longtemps mais il l'est encore plus depuis l'adoption de la loi 32. Cette année, aucun règlement n'a pu être atteint dans tout les CEGEPs où les associations étudiantes ne sont pas reconnues (n'ayant donc presque aucun moyen financier et/ou matériel). Malgré les nombreuses tentatives de négociation dans les CEGEPs de Sorel-Tracy, Abitibi-Témiscamingue, Vieux-Montréal (associations de jour et de soir) et St-Jean-sur-Richelieu, les administrations se sont bouchées les yeux et les

oreilles et refusent d'admettre l'évidente légitimité des organisations étudiantes.

Par contre, au niveau universitaire, des associations étudiantes, prenant les administrations locales à leurs propres jeux, réussirent à se faire reconnaître officiellement en passant par des référendums de reconnaissance dont les conditions étaient exigeantes au point que personnes n'auraient cru possible de passer par des procédures. C'est le cas des associations étudiantes des Universités du Québec à Rimouski et à Montréal. Dans ce dernier cas, c'est une lutte qui a duré près d'une décennie, qui s'est résolue par la confirmation de l'évidence même; la légitimité de l'association étudiante.

Toutes ces luttes locales démontrent la volonté solidement ancrée chez les étudiant-e-s du Québec de combattre pour l'amélioration de leurs conditions de vie et d'études. C'est pourquoi, à l'avenir, toutes les associations étudiantes devront être vigilantes et prêtes à défendre les droits de leurs membres dès que ceux-ci seront attaqués sous quelque formes que ce soit.

TourPass

Faites connaissance
Au Québec, on découvre



15 JOURS CONSÉCUTIFS* DE VOYAGES ILLIMITÉS EN AUTOBUS AU QUÉBEC ET EN ONTARIO.

En vente aux gares d'autobus participantes. Accepté par les principaux transporteurs au Québec et en Ontario.

DU 1ER MAI AU 30 SEPTEMBRE 1985.

125\$

*possibilité de prolongation.



TourPass est administré par le Réseau Voyageur Affilié au nom des compagnies d'autobus participantes au Québec et en Ontario.



La Croix d'or

Une bière, un disque, un paquet de cigarettes... ...ça peut tout changer!

Campagne de la Croix d'or
avec la participation de



L'ANEQ VIT ET VIVRA!

(Suite de la page 5)

vement étudiant, obligeant le gouvernement à faire ce qu'il n'avait pas fait depuis 74... envisager de négocier. Evidemment, nous savons la triste farce qui fut l'imposition de la présence du RAEU et de la FAECQ à la séance de négociation du 12 avril ainsi qu'à la table de travail sur les prêts et bourses et nous savons que de tous ces exercices de «concertation» nous n'avons pu tirer grand chose.

En ce dixième anniversaire de l'ANEQ, cette «année internationale des jeunes qui n'on pas de problèmes», il importe de maintenir, que disons-nous, d'élargir, cet idéal d'autonomie face à l'Etat et de démocratie qui anime l'ANEQ. Notre association nationale est notre outil, le lieu d'expression des aspirations de dizaines de milliers de jeunes québécoises et québécois. Nous devons lutter, encore et toujours, contre les tentatives de division du gouvernement, lutter pour que chacune et chacun sache que l'ANEQ étant la seule association véritablement autonome et démocratique, elle seule peut être l'instrument de notre mobilisation unitai-

re et de notre victoire, car l'ANEQ est non seulement un levier nous permettant de changer nos conditions de vie et d'études, mais un pôle d'intervention des étudiantes et étudiants sur l'ensemble de la société.

Nous nous devons, ici, de mettre en lumière le rôle des syndicats, des groupes populaires, et de femmes qui ont parcouru, avec nous, à travers nos luttes communes, ces dix années de combats, de solidarité et de soutien.

Un lien s'impose, pour terminer, entre le discours de Pierre Laroche le 22 mars 75 et celui-ci. L'ANEQ est un défi, mais aussi la réponse à un défi. Aujourd'hui le défi se pose différemment. Réaliser l'unité des étudiantes et des étudiants du Québec, reconstituer un rapport de force est un enjeu vital. Le projet d'enquête de l'ANEQ risque fort de jeter des bases solides à l'accomplissement de cet objectif, nous ouvre des portes vers la solidarisation et la conscientisation des étudiantes et étudiants, conditions essentielles à leur unification; ouverture nous permettant d'affirmer que l'ANEQ VIT, ET VIVRA!!

3 AVRIL

Journée nationale d'action

- Pour la parité dans l'aide sociale!
- Contre les programmes de cheap labour!
- Pour la réduction de la semaine de travail à 35 heures, sans perte de salaire!

Organisée par le Regroupement autonome des jeunes (RAJ)

Pour informations : MONTRÉAL (514) 525-3410
 QUÉBEC : (418) 529-6158
 ROUYN : (819) 762-0067
 HULL : (819) 776-0789
 SHERBROOKE : (819) 566-5811



LE MAGAZINE DE LA SOLIDARITÉ

- Imaginer le pouvoir... pourquoi pas?
- La discrimination systémique: changer les règles du jeu
- Maria Rosa Dalla Costa, un point de vue d'Italie
- Les centres de femmes du Québec, un geste politique
- La lutte des garderies: vous en souvenez-vous?
- Une table-ronde des vice-présidentes de la FTQ, de la CSN et de la CEQ: du pouvoir et des syndicats.

**POUR SOULIGNER
LE 8 MARS!**

L'ANEQ : une association qui défend nos droits

Après plus de dix ans d'existence et malgré qu'elle n'ait jamais opté pour le parti de la facilité et du renoncement à ses objectifs initiaux, ce qui en fait une cible de choix pour le gouvernement, l'Association nationale des étudiants et des étudiantes du Québec, l'ANEQ, demeure la seule association nationale à appartenir en propre aux étudiants et aux étudiantes, à défendre leurs intérêts sans la moindre forme d'abandon aux volontés extérieures des administrations ou du gouvernement, et à pouvoir se revendiquer d'un fonctionnement démocratique, ouvert, semblable en cela à celui des grandes organisations syndicales.

Avec ses associations locales qui mises ensemble représentent quelques 100 000 étudiants et étudiantes à travers le Québec, l'ANEQ constitue à l'heure actuelle une des plus importantes organisations de masse à oeuvrer dans le secteur de l'éducation, là où les politiques gouvernementales de coupures de services et de contre-réformes contredisent comme jamais auparavant les besoins de la population en général, et des étudiants et des étudiantes en particulier.

A l'instar des organisations des travailleurs et des travailleuses qui tirent leurs forces de ce qu'elles sont unies, un mouvement étudiant uni, fort et combatif est de toute évidence en mesure d'opposer à ces volontés gouvernementales, le point de vue des étudiants et des étudiantes et de le faire triompher par l'action et la mobilisation.

Voilà pourquoi le gouvernement, comprenant qu'il n'a rien à gagner à ce que les associations étudiantes s'unissent autour d'aspirations communes, s'ingénie à les morceler pour ainsi faire éclater l'impact de leur opposition à ses politiques. Voilà pourquoi également, du côté étudiant, on saisit avec de plus en plus de clarté, l'importance de la question de l'unité. Loin d'être un mot de passe commode, cette question constitue en fait un impératif pour chacune de nos associations étudiantes, et ce depuis 1975, alors que pour la plupart elles s'unissaient pour fonder l'ANEQ.

UNISSONS NOUS DANS L'ANEQ, NOTRE ASSOCIATION NATIONALE!

La démarche que mène actuellement l'ANEQ concernant l'unité des associations étudiantes et sa présence cette année dans tous les CEGEPs et universités, veulent favoriser l'adhésion à l'ANEQ du plus grand nom-

bre d'association étudiantes, pour et par la promotion de son programme et de ses revendications, qui sont toutes pour l'essentiel, les revendications légitimes des étudiants et des étudiantes partout à travers le Québec.

L'unité est un objectif concret, qui se construit, se bâtit et progresse à même les luttes des étudiants et des étudiantes. Plus qu'un mot d'ordre passager, c'est une nécessité permanente. Et cette nécessité explique et justifie les efforts fournis depuis plus de dix ans par une majorité des associations étudiantes pour construire et consolider leur association nationale : l'ANEQ.

Cette année, après une offensive sans précédent de la part du gouvernement, c'est au tour des étudiants et des étudiantes de passer à l'offensive. Déjà 100 000 étudiants et étudiantes sont membres de l'ANEQ. Rejoignons-les. Débattons dans nos assemblées générales de l'unité et de l'adhésion à l'ANEQ. Ensemble triomphons nos revendications. Imposons au gouvernement l'unité des étudiants et des étudiantes!

ADHERER A L'ANEQ POUR ETRE DE PLUS EN PLUS FORTS

Dès son origine, l'ANEQ a choisi de mener son action auprès des étudiants et des étudiantes, dans les CE GEPs et universités, au moyen de campagnes d'information, de débats et de mobilisation pour ainsi consolider les seuls moyens de défense que les étudiants et les étudiantes contrôlent en exclusivité : les association étudiantes. Récemment on a taxé cette attitude de «folklorique», quand ce n'était pas d'«anarcho-spontanéiste». Sous ce couvert on reproche à l'ANEQ et aux associations combattives qui en sont membres ou pas, de passer plus de temps à organiser les étudiants et les étudiantes, et à lutter pour la satisfaction de leurs revendications locales ou nationales, qu'à arpenter les corridors de parlement ou à marchander avec les ministres et les sous-ministres le sort des étudiants et des étudiantes.

Or, de telles accusations, si elles trahissent un profond mépris pour les associations étudiantes, confirment, à l'inverse, la conviction que nous avons dans le bien-fondé de notre action. Le mouvement étudiant peut et doit constituer une force sociale majeure face à un gouvernement répressif, qui impose ses coupures, ses décrets et ses contre-réformes, à la condition qu'il soit uni, fort et combatif, et qu'à

chacune de ses demandes correspondent une profonde conviction et un courant de mobilisation, seuls capables d'en imposer au gouvernement et aux administrations locales. C'est cette préoccupation qui a motivé l'ANEQ au fil des ans, à intervenir massivement contre le régime pourri des prêts et bourses; à dénoncer le scandale de l'endettement des étudiants et des étudiantes; à revendiquer la gratuité scolaire; à réagir contre la menace de dégel des frais de scolarité universitaires; à lutter contre les coupures dans l'éducation, contre le PREC et les autres contre-réformes; à mobiliser ses membres contre la dégradation de leurs conditions de vie, ou, par exemple, contre les hausses de prix dans le transport en commun. Cette attitude a été en d'autres circonstances à l'origine de débats et de prises de positions dans les associations locales, en vue de favoriser une éducation qui ne serait plus au service d'une minorité de privilégiés, ou encore en vue de lutter contre le sexisme et les autres formes de discrimination.

Pour les mois à venir, l'ANEQ axera principalement son intervention sur deux questions primordiales et toujours actuelles, soient : l'accessibilité à l'éducation et le droit au travail. Cette action se réalisera par des campagnes de sensibilisation et d'information mais également par des interven-

tions telles qu'une participation à la grande marche pour l'emploi organisée par le Regroupement Autonome de Jeunes.

L'ANEQ : SON ORGANISATION, SES STRUCTURES

Aujourd'hui, l'ANEQ regroupe dix-sept associations étudiantes membres; plus de 100 000 étudiants et étudiantes qui sont entré-e-s plain-pied dans l'ANEQ.

Les membres : L'ANEQ est composée d'associations étudiantes locales. Une association en devient membre quand les étudiants et les étudiantes de l'institution concernée le décident démocratiquement dans le cadre des instances décisionnelles de leurs associations étudiantes.

Le Congrès national : Les décisions majeures se prennent en Congrès national. Chaque association membre y envoie trois délégué-e-s, et possède un droit de vote. Les délégué-e-s doivent rendre compte de leurs votes auprès des étudiant-e-s de leurs institutions. Selon les statuts de l'ANEQ, le Congrès doit se tenir une fois l'an.

L'exécutif : Afin d'appliquer les décisions des délégué-e-s locaux, le Congrès national élit un exécutif de cinq membres. Pour être élu-e, le ou la candidat-e doit être appuyé-e par son association locale et est directement élu-e en Congrès en y obtenant la majorité des voix.

Autres instances : Entre les Congrès, les décisions sont confiées au Conseil Central composé de trois membres par région, à l'exception de la région de Montréal qui en élit six et celles de l'Outaouais et du Nord-Ouest qui en élitent une chacune. Ces membres sont élus par les conseils régionaux qui regroupent les associations étudiantes locales d'une même région.

Le financement : L'ANEQ est principalement financée par une cotisation de \$1.00 par étudiant-e que perçoivent les associations étudiantes locales membres. Elle peut en outre recevoir des dons et des subventions.

L'information : L'organe officiel de l'ANEQ est le **québec ÉTUDIANT**. Le journal est publié à trente mille exemplaires et rejoint les étudiant-e-s d'une quarantaine d'institutions d'enseignement post-secondaires (collégiales et universitaires) au Québec.


L'ANEQ est une organisation démocratique. Elle ne peut fonctionner sans l'appui et le contrôle des membres qui la composent. Ce sont les étudiants et les étudiantes des institutions locales qui déterminent en dernière instance les grandes orientations et décisions de notre association. La vie démocratique se doit donc d'être prise en main par tous et toutes et cela, à travers toutes les instances de notre organisation.

Pierre Bélanger

LE MOUVEMENT ETUDIANT QUEBÉCOIS : son passé, ses revendications et ses luttes (1960 - 1983)



Document produit par l'Association Nationale des Etudiantes et Etudiants du Québec



Je désire obtenir exemplaire(s) du livre **Le mouvement étudiant québécois : son passé, ses revendications et ses luttes (1960-1983)**, au coût unitaire de \$10.00 plus les frais de poste de \$2.00 (coût total : \$12.00).

NOM :

ADRESSE :

NO. TEL.

Pour vous procurer ce document, écrivez à :

association nationale des étudiants et étudiantes du québec
 1460, rue Amherst,
 MtL., Québec, H2L 3L3
 Tél. : (514) 849-1851